



**PRÉFET  
DE LOIR-ET-CHER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Départementale des Territoires**

## **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**relatif au projet de suppression du passage à niveau public n° 144  
au point kilométrique 196,462 de la ligne SNCF n° 550 000  
de Brétigny sur Orge à la Membrolle sur Choisille  
sur le territoire de la commune de Villechauve**

Par arrêté n° 41-2021-12-20-0002 du 20 décembre 2021, il a été prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de suppression du passage à niveau public n° 144 (classé en première catégorie), au point kilométrique 196,462 de la ligne SNCF n° 550 000 de Brétigny sur Orge à la Membrolle sur Choisille, sur le territoire de la commune de Villechauve.

**Cette enquête publique se déroulera du jeudi 20 janvier 2022 (8h00) au vendredi 04 février 2022 (17h00), pendant 16 jours consécutifs.**

Un dossier et un registre d'enquête seront déposés à la mairie de Villechauve - 1 place Louis Surgé - 41310 Villechauve, pendant toute la durée de l'enquête publique et pourront être consultés par le public aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux de la mairie au public.

Monsieur Yves CORBEL, ingénieur divisionnaire des travaux des eaux et forêts en retraite, est nommé en qualité de commissaire enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la mairie de Villechauve : jeudi 20 janvier 2022 de 8h00 à 12h00 et vendredi 04 février 2022 de 14h00 à 17h00.

Les observations écrites sur le projet pourront être adressées ou déposées pendant la durée de l'enquête :

-sur le registre mis à disposition à la mairie de Villechauve,  
-sous pli cacheté à l'attention personnelle du commissaire enquêteur (à l'attention de M. le commissaire enquêteur - enquête publique relative à la suppression du passage à niveau n° 144 - Mairie de Villechauve - 1 place Louis Surgé - 41310 Villechauve).

Des informations sur le projet pourront être obtenues auprès de M. PHENG Sadirith - SNCF RESEAU - Direction Zone d'Ingénierie Atlantique - Agence Projets Centre Val de Loire - 61, rue Edouard Vaillant - 37042 TOURS Cedex (tél. : 06 88 13 59 63).

A l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra à M. le préfet de Loir-et-Cher (Direction départementale des territoires - 31 mail Pierre Charlot - 41000 Blois) dans un délai de un mois à compter de la date de clôture de l'enquête, son rapport et ses conclusions. Ces mêmes documents seront tenus à la disposition du public à la mairie de Villechauve et à la préfecture du Loir-et-Cher (services de la direction départementale des territoires) pendant un an.